Affaire Bygmalion : Nicolas Sarkozy sera bien jugé

01/10/2019 à 14h59

C’est désormais sûr : Nicolas Sarkozy sera jugé pour les dépenses excessives de sa campagne présidentielle malheureuse de 2012, révélées par l’affaire Bygmalion. La Cour de cassation a jugé irrecevable ce mardi son ultime recours, validant son renvoi devant un tribunal.

[…]

Le Parisien